

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-dixième session**

Bangkok, 23 mai 2014 (Phase II)

Points 3 f) de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire  
de la Commission, y compris les activités des institutions  
régionales: Réduction des risques de catastrophe****Rapport du Conseil d'administration du Centre  
Asie-Pacifique de formation aux technologies de  
l'information et de la communication pour le  
développement sur sa huitième session***Résumé*

La huitième session du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) s'est tenue à Incheon (République de Corée) le 12 décembre 2013.

Le Conseil d'administration a félicité le Centre pour ses efforts de renforcement des capacités humaines et institutionnelles des États membres dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement. Il a reconnu l'efficacité d'une approche intégrée pour les différents piliers des activités du CAPFTIC et constaté que l'éventail des programmes et des services conçus par le Centre pour répondre aux besoins de renforcement des capacités dans la région était très large. Il a également noté qu'il existait une demande croissante pour les programmes du Centre non seulement en Asie et dans le Pacifique mais également dans le monde entier.

Le Conseil d'administration a approuvé le plan de travail du CAPFTIC pour 2014 comportant les résultats escomptés suivants: élargissement de la couverture et de la portée géographiques des programmes du Centre dans la région de l'Asie et du Pacifique et au-delà; utilisation plus large des contenus de formation de l'Académie et de la série d'initiation du Centre par les partenaires nationaux; renforcement des capacités des partenaires nationaux dans l'institutionnalisation des programmes de renforcement des capacités en matière de TIC; et partage de connaissance et réseautage plus dynamiques pour soutenir les efforts de renforcement des capacités en matière de TIC.

Le Conseil d'administration a recommandé que le CAPFTIC élargisse ses programmes pour prendre en compte les besoins des groupes vulnérables. Il a prié le Centre de poursuivre son évaluation et son examen analytique des indicateurs de TIC et des normes de compétence dans le domaine du renforcement des capacités humaines. Il l'a invité à étoffer ses services consultatifs pour l'institutionnalisation de ses programmes phares et ses programmes de renforcement des capacités pour les directeurs des services publics de l'information dans les pays en développement. Il a également prié le CAPFTIC de mettre au point une stratégie médiatique globale afin de mieux faire connaître le Centre et ses programmes de TIC pour le développement.

Le Conseil d'administration a demandé aux États membres de fournir des contributions au Centre, notamment des contributions en nature, pour assurer la pérennité des efforts de renforcement des capacités du Centre en matière de TIC par le développement et de soutenir ses opérations.

\* E/ESCAP/70/L.1/Rev.1.

## Table des matières

	Page
I. Recommandations.....	2
II. Compte rendu des travaux.....	4
A. Rapport sur l'état administratif et financier du CAPFTIC.....	4
B. Présentation des activités menées par le CAPFTIC depuis la septième session du Conseil d'administration.....	5
C. Présentation du plan de travail du CAPFTIC pour 2014.....	8
D. Date et lieu de la neuvième session du Conseil d'administration.....	9
E. Questions diverses.....	9
F. Adoption du rapport.....	10
III. Questions d'organisation.....	10
A. Ouverture de la session.....	10
B. Participation.....	10
C. Élection du Bureau.....	10
D. Adoption de l'ordre du jour.....	10
Annexe	
I. Liste des documents.....	11
II. État financier du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement pour l'année s'achevant le 31 décembre 2013.....	12
III. État financier du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement pour l'année s'achevant le 31 décembre 2013, par élément de projet.....	13
IV. Contributions versées au Centre Asie-Pacifique pour les technologies de l'information et de la communication pour le développement pour l'année s'achevant le 31 décembre 2013.....	14

## I. Recommandations

1. Le Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) approuve son plan de travail pour 2014. Il note l'importance de l'approche de programme phare pour renforcer les capacités humaines dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement et souligne la nécessité de poursuivre l'institutionnalisation des programmes de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement par les États membres afin d'assurer la pérennité, un impact accru et l'adoption de ses programmes sur le long terme. Le Conseil reconnaît l'efficacité d'une approche intégrée des piliers des activités du CAPFTIC. Il recommande également que celui-ci continue de recourir au partenariat tout au long du cycle des projets.

2. Le Conseil d'administration recommande la mise au point d'initiatives pertinentes de renforcement des capacités en matière de TIC

pour le développement prenant en compte les besoins des communautés rurales et des groupes vulnérables, telles que les personnes handicapées<sup>1</sup> et les femmes. Il prie le Centre de poursuivre son évaluation et son examen analytique des indicateurs de TIC pour le développement et normes de compétence se rapportant au renforcement des capacités humaines. Il l'invite également à étoffer ses services consultatifs en matière d'institutionnalisation des programmes phares et ses programmes de renforcement des capacités pour les directeurs des services publics de l'information dans les pays en développement.

3. Le Conseil d'administration souligne qu'il est important d'obtenir un soutien de haut niveau parmi les responsables et décideurs gouvernementaux en les sensibilisant davantage au rôle des TIC dans le développement socioéconomique et en les engageant à appuyer les initiatives de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement. Il insiste également sur l'importance d'avoir des partenaires nationaux appropriés à différents niveaux de gouvernement pour promouvoir l'adoption des programmes du CAPFTIC au niveau national. Il recommande également que le Centre renforce ses liens et maintienne un dialogue continu avec d'autres organisations régionales.

4. Le Conseil d'administration recommande au CAPFTIC de mettre au point une stratégie médiatique globale, incluant notamment les médias sociaux, et de susciter l'intérêt des groupes médiatiques et des journalistes afin de promouvoir et de faire mieux connaître le Centre et ses programmes.

5. le Conseil d'administration prend acte de l'importance accordée au renforcement des capacités humaines en matière de TIC pour le développement par la communauté internationale. Il note la demande croissante pour les programmes du CAPFTIF non seulement en Asie et dans le Pacifique mais également dans le monde entier. Tout en reconnaissant que le succès du modèle de coopération pour le développement du Centre pourrait être utile aux pays en développement d'autres régions et afin de partager des expériences et l'approche fondée sur un programme phare du Centre, le Conseil d'administration recommande au CAPFTIC de donner à ses programmes et à ses activités une portée mondiale.

6. À propos de l'état administratif et financier du CAPFTIC, le Conseil d'administration invite les États membres à fournir des contributions au Centre, notamment des contributions en nature, afin de soutenir ses opérations.

7. le Conseil d'administration admet qu'il est important d'étendre les programmes du CAPFTIC aux communautés rurales et de lancer des initiatives pertinentes de renforcement des capacités. Il faudrait également qu'il envisage de prendre en compte les besoins des groupes vulnérables, notamment les personnes handicapées et les femmes.

8. le Conseil d'administration préconise le recensement et le partage des bonnes pratiques et des réussites mettant en évidence des applications efficaces des TIC pour le développement. Le CAPFTIC devrait à son avis utiliser sa plateforme de téléapprentissage en ligne et envisager d'utiliser des appareils portables et des applications mobiles dans ses activités.

---

<sup>1</sup> Le terme « personnes handicapées » est le terme officiellement reconnu à l'ONU pour qualifier les personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables.

## II. Compte rendu des travaux

9. Le Conseil d'administration était saisi des documents ci-après:
  - a) Administrative and financial status of APCICT (E/ESCAP/APCICT/GC(8)/2);
  - b) Work programme and project activities of APCICT (E/ESCAP/APCICT/GC(8)/3);
  - c) 2014 APCICT Work Programme;
  - d) Brief on the APCICT « Academy of ICT Essentials for Government Leaders » (Academy) programme;
  - e) Brief on the APCICT « Turning Today's Youth into Tomorrow's Leaders » programme;
  - f) Brief on the APCICT Virtual Academy;
  - g) APCICT online: Advancing knowledge development and sharing;
  - h) Brief on the APCICT research pillar;
  - i) Brief on APCICT media outreach.
10. Des exposés ont été faits par le Directeur du CAPFTIC.

### A. Rapport sur l'état administratif et financier du CAPFTIC

11. Le Conseil d'administration a entendu un exposé sur la situation générale du Centre, son administration et sa gestion, et sur son état financier.
12. Il a pris note des statuts du CAPFTIC, adoptés par la Commission dans sa résolution 61/6, dans laquelle le Centre a reçu pour mandat de contribuer, en tant qu'institution régionale, au renforcement des capacités humaines et institutionnelles des membres et membres associés dans l'utilisation des TIC aux fins du développement socioéconomique. Il a également noté que la Commission, dans sa résolution 66/14, avait décidé que le Centre devrait poursuivre ses activités au-delà de 2011 en tant qu'organe subsidiaire de la Commission suite, entre autres, à la soumission d'une évaluation indépendante du Centre à la Commission à sa soixante-sixième session<sup>2</sup>, qui félicitait le Centre pour le succès de ses opérations et recommandait leur maintien.
13. Les activités du CAPFTIC contribuent au sous-programme 5 de la CESAP: technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe. La Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe apporte un appui technique au Centre pour les questions administratives se rapportant à ce sous-programme. En vertu de cet arrangement, tel qu'il figure dans la structure administrative, les activités du Centre font l'objet d'un rapport au Comité des technologies de l'information et de la communication et à la Commission.
14. Des informations ont été fournies au Conseil d'administration concernant l'administration et la gestion du Centre, notamment son organigramme actuel, son tableau d'effectifs et son déménagement récent dans de nouveaux locaux à Songdo, Incheon (République de Corée). Un

---

<sup>2</sup> E/ESCAP/66/18.

tableau récapitulatif de l'état financier du CAPFTIC au 30 septembre 2013 a été présenté au Conseil d'administration ainsi que des informations sur le soutien institutionnel et le soutien financier du pays hôte, la République de Corée, au programme, par l'intermédiaire du Ministère de la science, des TIC et de la planification et la ville d'Incheon et d'autres sources tels que le Fonds de coopération République de Corée-CESAP, l'Agence de coopération internationale de la République de Corée (KOICA) et l'Agence coréenne pour la sécurité d'Internet ainsi que des contributions volontaires d'autres États membres<sup>3</sup>. Le Conseil d'administration a également été informé des contributions en nature fournies par les partenaires du CAPFTIC pour l'élaboration et l'exécution des programmes aux niveaux régional, sous-régional et national.

15. Reconnaissant la nécessité de renforcer les capacités de TIC aux fins du développement socioéconomique afin de faire mieux connaître le CAPFTIC et ses programmes et pour soutenir la mise en œuvre et l'exécution des programmes au niveau national, le Conseil d'administration a appelé les États membres de la CESAP à soutenir les opérations du Centre par des contributions financières ou en nature.

## **B. Présentation des activités menées par le CAPFTIC depuis la septième session du Conseil d'administration**

16. Le Conseil d'administration a reçu des informations sur les activités entreprises par le Centre au titre des différents piliers de ses activités, notamment la formation, la recherche et le partage du savoir, les services consultatifs et la coopération multilatérale.

17. Depuis la septième session du Conseil d'administration, le CAPFTIC avait continué d'améliorer le contenu et d'élargir la portée de ses deux programmes phares de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour le développement: l'« Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics » (l'Académie) et « Faire des jeunes d'aujourd'hui des responsables des TIC pour le développement de demain ». Ces programmes ont produit des contenus de formation très utiles, des ressources de savoir et renforcé les capacités des spécialistes-conseils nationaux ce qui a permis de répondre aux besoins de renforcement des capacités des États membres de la CESAP en matière de TIC pour le développement.

18. Le Conseil d'administration a été informé que, dans le cadre de l'Académie, un programme de formation de 11 modules était actuellement disponible. Comme l'avait recommandé le Conseil à sa septième session, le Centre avait entrepris d'élaborer un nouveau module sur les TIC à l'intention des petites et moyennes entreprises et continué d'adapter et de localiser les divers modules de l'Académie, actuellement disponibles en 12 langues, en collaboration étroite avec des partenaires nationaux.

19. Le programme phare du Centre destiné aux fonctionnaires gouvernementaux avait été adopté avec enthousiasme par un nombre croissant d'États membres de la CESAP. Jusqu'à présent le programme avait été lancé dans 27 pays. Au total, 227 stages de formation et ateliers de renforcement des capacités utilisant le programme de l'Académie avaient été organisés par le CAPFTIC et ses partenaires tandis que plus de 23 000

<sup>3</sup> Le Conseil d'administration a été informé du fait que le solde figurant dans l'état financier avait été affecté à des futures activités programmatiques et opérationnelles du CAPFTIC. Des états financiers mis à jours sont reproduits dans les annexes II, III et IV.

participants/individus venus de 149 pays (fonctionnaires gouvernementaux, décideurs, formateurs et autres responsables) avaient bénéficié, grâce à une formation sur place ou en ligne, du programme de l'Académie.

20. Le Centre avait également continué d'étoffer son pool de spécialistes-conseils locaux capables d'assurer une formation sur les modules de l'Académie dans la région grâce à la formation régionale et sous-régionale de formateurs dispensée au sein de l'Académie. De nombreux ateliers et séminaires dirigés par des partenaires avaient été organisés sur la base des contenus de l'Académie ce qui témoignait d'une solide prise en charge au niveau local du programme de l'Académie par les partenaires nationaux du CAPFTIC.

21. Plusieurs membres du Conseil d'administration ont partagé leurs expériences et leurs plans de lancement du programme de l'Académie. Le représentant de l'Indonésie a déclaré que les modules de l'Académie avaient été intégrés aux programmes de formation des fonctionnaires gouvernementaux et aux programmes de renforcement des capacités des directeurs des services publics de l'information. L'Académie avait été utilisée dans 33 provinces de l'Indonésie depuis 2011. Le représentant du Bangladesh a évoqué le plan de son gouvernement visant à diffuser le programme de formation de l'Académie par l'intermédiaire du Conseil informatique Bangladesh dans 17 districts sur 64 pour commencer, au cours de l'année budgétaire en cours, puis dans tous les districts au cours de l'année budgétaire 2014/2015. Le représentant de Sri Lanka a déclaré que l'Agence des technologies de l'information et de la communication, en partenariat avec l'Institut sri lankais pour l'administration du développement, introduirait l'Académie dans son programme d'initiation des fonctionnaires gouvernementaux en 2014.

22. La représentante des Philippines s'est félicitée du partenariat entre l'Institut national de l'informatique et le CAPFTIC. Elle a déclaré que le gouvernement continuerait de renforcer et d'élargir la présence de l'Académie aux Philippines. Le représentant du Pakistan a mentionné l'importance d'un soutien de haut niveau pour lancer le programme dans son pays. Celui-ci souhaitait utiliser le programme de l'Académie en 2014.

23. Le Conseil d'administration a été informé des progrès du deuxième programme phare du CAPFTIC intitulé « Faire des jeunes d'aujourd'hui des responsables des TIC pour le développement de demain » qui visait à inculquer des connaissances essentielles sur les TIC pour le développement aux étudiants et aux jeunes faisant une plus grande place à l'enseignement sur les TIC pour le développement dans les programmes universitaires. Dans le cadre de ce programme, la série d'initiation sur les TIC pour le développement destinée aux jeunes constituait une ressource d'apprentissage pour aider les éducateurs à combler les lacunes dans l'enseignement relatif aux TIC pour le développement dans les universités et les institutions d'enseignement.

24. Le Conseil d'administration a également été informé que la série d'initiation, actuellement disponible en cinq langues, avait été lancée dans 13 pays et introduite dans deux sous-régions. Plus de 90 universités de la région avaient bénéficié de 22 ateliers de formation de formateurs organisés par le Centre en coopération avec des partenaires nationaux et s'en étaient trouvées renforcées. Une version électronique de la série d'initiation était également disponible. Environ 6 000 participants avaient été formés soit sur place, soit en ligne. De nouveaux numéros de la série d'initiation sur la gestion des projets et les TIC pour le développement, la gestion des risques de

catastrophe, les changements climatiques et la croissance verte avaient été mis au point et finalisés.

25. Le Conseil d'administration a été informé des progrès réalisés au titre du pilier recherche et partage du savoir du Centre. Des études de cas sur le suivi et l'évaluation de l'Académie avec des études de pays sur les plateformes d'apprentissage à distance en Asie et dans le Pacifique ont été effectuées. Un nouveau numéro de la Série partage du savoir sur l'élaboration des programmes de formation pour les directeurs des services publics de l'information dans les pays en développement avait également été lancé en même que d'autres produits relatifs au savoir tels que les notes d'information de l'Académie.

26. Le Conseil d'administration a pris note de l'évaluation et de l'examen analytique des indicateurs de TIC pour le développement et des modèles de compétence aux niveaux mondial, régional et national entrepris par le Centre comme le Conseil l'avait recommandé à sa septième session.

27. Le représentant de l'Indonésie a noté que les indicateurs de développement relatif aux ressources humaines étaient utiles pour l'élaboration des politiques et stratégies de renforcement des capacités. De nouvelles recherches et analyses dans ce domaine et la production d'une publication dans le cadre de la Série du partage du savoir proposée par le Centre seraient une précieuse ressource pour les fonctionnaires et les responsables gouvernementaux.

28. Pour le représentant de l'Inde, les indicateurs et indices de TIC pour la mise en valeur des ressources humaines étaient utiles pour les décideurs car ils leur permettaient de fixer des cibles et des objectifs. Le CAPFTIC devrait poursuivre son travail d'évaluation et envisager d'établir un cadre qui pourrait être utilisé à titre expérimental dans un ou deux pays. La représentante des Philippines a déclaré soutenir la mise au point de normes et d'indicateurs dans le domaine du renforcement des capacités de TIC pour le développement et proposé que l'on procède à une cartographie des normes et indicateurs de compétences existant à travers le monde.

29. S'agissant du téléapprentissage et des plateformes en ligne, le Conseil d'administration a été informé de l'augmentation des inscriptions à l'Académie virtuelle du CAPFTIC. On avait également observé un accroissement des ressources téléchargées vers le Centre de collaboration électronique et les centres de ressource des partenaires. Par ailleurs, au titre du pilier services consultatifs du Centre, le CAPFTIC avait continué d'apporter aux États membres et à ses partenaires une assistance technique pour l'adaptation et l'institutionnalisation de l'Académie, le suivi et l'évaluation, l'élaboration des programmes de renforcement des capacités pour les directeurs des services publics de l'information et l'élaboration des programmes de TIC pour le développement.

30. Le Conseil d'administration a reconnu que le Centre devait élargir l'éventail des groupes et des bénéficiaires cibles de ses programmes. Le représentant de l'Indonésie a recommandé d'inclure les simples citoyens tandis que le représentant de Sri Lanka insistait sur l'importance de prendre en compte les besoins des femmes. Tout en étant conscient des divers niveaux de développement des pays de l'Asie et du Pacifique, le représentant du Bangladesh a recommandé que l'on étende plus largement encore les activités dans la région et que l'on inclue d'autres groupes sociaux.

31. Le Conseil d'administration a mesuré l'importance accordée par la communauté internationale au renforcement des capacités humaines en matière de TIC pour le développement ainsi qu'en témoignaient, au niveau mondial, les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable<sup>4</sup> et les objectifs fixés au Sommet mondial sur la société de l'information<sup>5</sup> qui visaient à réduire l'écart numérique. Il pensait que le renforcement des capacités humaines dans le domaine des TIC pour le développement serait mis en exergue dans le programme de développement pour l'après-2015.

32. Il a noté la très grande pertinence des programmes du CAPFTIC pour relever les défis du développement. Il a également pris acte de la demande croissante pour les programmes du Centre non seulement en Asie et dans le Pacifique mais également dans le monde entier. Le représentant de l'Inde a déclaré que le Centre pourrait à la fois élargir l'empreinte du CAPFTIC dans d'autres régions tout en intensifiant ses activités en Asie et dans le Pacifique.

33. Le représentant de la République de Corée a fait remarquer que le succès du modèle de coopération pour le développement du Centre pourrait profiter aux pays en développement d'autres régions où les diverses techniques et connaissances en matière de TIC faisaient défaut. Son gouvernement redoublerait d'efforts pour élargir son soutien au Centre sous la forme de ressources financières et humaines afin de réduire l'écart numérique et de développer les TIC dans la région de l'Asie et du Pacifique et dans le monde.

34. Le Conseil d'administration a examiné le travail entrepris par le CAPFTIC depuis la septième session du Conseil. Il a félicité le Centre pour ses efforts de renforcement des capacités humaines et institutionnelles des États membres dans le domaine des TIC pour le développement.

35. Le Conseil s'est déclaré également très satisfait de la grande diversité des programmes réalisés et des activités menés par le CAPFTIC ainsi que des efforts faits par le Centre pour tenir compte des recommandations issues de la septième session du Conseil.

### **C. Présentation du plan de travail du CAPFTIC pour 2014**

36. Le Conseil d'administration a examiné le plan de travail du Centre pour 2014, tel qu'il figure dans les résultats escomptés suivants: utilisation plus large des contenus de l'Académie et de la Série d'initiation du Centre par les partenaires nationaux; renforcement des capacités des partenaires nationaux dans l'institutionnalisation des programmes de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour le développement; partage du savoir et réseautage plus dynamiques pour soutenir les efforts de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour le développement; et expansion de la couverture et de la portée géographiques des programmes du CAPFTIC en Asie et dans le Pacifique et au-delà.

37. Le Conseil d'administration a été informé qu'en 2014 le CAPFTIC renforcerait les programmes de l'Académie de la série d'initiation et continuerait de fournir des contenus de formation en fonction des besoins et de développer les capacités institutionnelles des partenaires nationaux par la

<sup>4</sup> Résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe.

<sup>5</sup> Voir le Plan d'action de Genève (A/C.2/59/3, annexe), l'engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis (A/60/687).



formation, les services consultatifs, la recherche et le partage du savoir et la coopération multilatérale.

38. Il a également été informé que le Centre améliorerait ses plateformes en ligne en renforçant l'interactivité entre l'Académie virtuelle du CAPFTIC, les centres de ressources des partenaires, le Centre de collaboration électronique et les communautés de pratique. Le Centre avait prévu d'élaborer une stratégie à promotionnelle pour augmenter le nombre des personnes s'inscrivant aux cours en ligne et les suivant jusqu'à la fin et de mettre au point une stratégie globale d'information afin de mieux faire connaître le Centre et ses programmes.

39. Le Conseil d'administration a souligné qu'il était important d'obtenir un appui à un niveau élevé en faveur du renforcement des capacités de TIC pour le développement. Il fallait pour cela un engagement soutenu des dirigeants politiques et une prise de conscience plus grande au plus haut niveau. La représentante des Philippines a déclaré que l'on pourrait également contribuer à cet effort en recherchant au niveau national des personnalités susceptibles de militer en faveur des programmes de TIC pour le développement. Le représentant de la République de Corée, pour sa part a estimé qu'une stratégie médiatique efficace, notamment en suscitant l'intérêt des journalistes et des professionnels des médias, pourrait également faciliter la sensibilisation aux programmes du CAPFTIC et leur promotion. Le représentant de Sri Lanka a suggéré, pour sa part, l'adoption d'une approche « ascendante » en vue d'obtenir un soutien de haut niveau, en élaborant des programmes prioritaires, avec des bénéficiaires ayant une grande importance pour des dirigeants politiques.

40. En exécutant les programmes du CAPFTIC au niveau des pays, il était nécessaire, du point de vue du Conseil d'administration, de recenser les partenaires nationaux appropriés au niveau du gouvernement central/des ministères et au niveau des états/provinces. La représentante des Philippines a également préconisé un partenariat avec des universités d'État pour le programme d'initiation.

41. Le Conseil d'administration a exprimé son appréciation au Directeur et au personnel du CAPFTIC pour leur dévouement et leur contribution aux activités du Centre et a approuvé le plan de travail pour 2014.

#### **D. Date et lieu de la neuvième session du Conseil d'administration**

42. Le représentant de la République de Corée a proposé d'organiser la neuvième session du Conseil d'administration en République de Corée du 20 octobre au 7 novembre 2014 pour qu'elle coïncide avec la Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications à Busan, République de Corée, afin de tirer parti de la dynamique de la Conférence ainsi que de la participation de personnalités de haut niveau à celle-ci.

43. Le Président a recommandé que le Conseil d'administration étudie d'autres sites pour la neuvième session et a invité les membres à soumettre des propositions pour examen et approbation à une date ultérieure.

#### **E. Questions diverses**

44. Aucune autre question n'a été discutée au titre de ce point par le Conseil d'administration.

**F. Adoption du rapport**

45. Le Conseil d'administration a adopté le présent rapport le 7 janvier 2014.

**III. Questions d'organisation**

**A. Ouverture de la session**

46. La huitième session du Conseil d'administration du CAPFTIC s'est tenue à Incheon (République de Corée) le 12 décembre 2013.

47. Le Directeur du CAPFTIC a prononcé une allocution inaugurale au nom de la Secrétaire exécutive de la CESAP.

**B. Participation**

48. Douze représentants des neuf pays membres du Conseil d'administration énumérés ci-après ont participé à la session: Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Pakistan, Philippines, République de Corée, Sri Lanka et Thaïlande.

**C. Élection du Bureau**

49. Le Conseil d'administration a élu Mr. Rajendra Kumar (Inde) Président, and M<sup>me</sup> Maria Lourdez Aquilizan (Philippines) Vice-présidente.

**D. Adoption de l'ordre du jour**

50. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Rapport sur la situation administrative et financière du CAPFTIC.
5. Présentation des activités menées par le CAPFTIC depuis la septième session du Conseil d'administration.
6. Présentation du plan de travail du CAPFTIC pour 2014.
7. Date et lieu de la neuvième session du Conseil d'administration.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.

**Annexe I****Liste des documents**

<b>Cote</b>	<b>Titre</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>
Sans objet	Provisional agenda	3
E/ESCAP/APCICT/GC(8)/2	Administrative and financial status of APCICT (en anglais seulement)	4
E/ESCAP/APCICT/GC(8)/3	Work programme and project activities of APCICT (en anglais seulement)	5
Sans objet	2014 APCICT Work Programme (en anglais seulement)	6
Sans objet	Brief on the APCICT “Academy of ICT Essentials for Government Leaders” (Academy) programme (en anglais seulement)	5
Sans objet	Brief on the APCICT “Turning Today’s Youth into Tomorrow’s Leaders” programme (en anglais seulement)	5
Sans objet	Brief on the APCICT Virtual Academy (en anglais seulement)	5
Sans objet	APCICT online: Advancing knowledge development and sharing (en anglais seulement)	5
Sans objet	Brief on the APCICT research pillar (en anglais seulement)	5
Sans objet	Brief on APCICT media outreach (en anglais seulement)	5
Sans objet	List of participants (en anglais seulement)	

**Annexe II**

**État financier du Centre Asie-Pacifique de formation aux  
technologies de l'information et de la communication pour le  
développement pour l'année s'achevant le 31 décembre 2013**  
(en dollars des États-Unis)

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<i>Recettes</i>		
Contributions	2 807 859	2 189 780
Intérêt créditeurs	28 463	25 970
Recettes totales	2 836 322	2 215 750
<i>Moins: Dépenses</i>		
Solde net (déduction faite des dépenses)	980 973	552 253
Montant disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	3 108 089	2 555 836
<i>Moins: Remboursement aux donateurs</i>	48 257	-
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>4 040 805</b>	<b>3 108 089</b>

### Annexe III

**État financier du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement pour l'année s'achevant le 31 décembre 2013, par élément de projet**  
(en dollars des États-Unis)

	Commission coréenne des communications et ville d'Incheon	Agence de coopération internationale de la République de Corée (KOICA)	Compte commun de contributions et autres	Total
<i>Recettes</i>				
Contributions	1 730 359	1 000 000	77 500	2 807 859
Intérêt créditeurs	22 661	3 655	2 147	28 463
<b>Recettes totales</b>	<b>1 753 020</b>	<b>1 003 655</b>	<b>79 647</b>	<b>2 836 322</b>
<i>Moins: Dépenses</i>				
	1 146 366	603 476	105 507	1 855 349
Solde net (déduction faite des dépenses)	606 654	400 179	(25 860)	980 973
Montant disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	2 556 114	181 864	370 111	3 108 089
<i>Moins: Remboursement aux donateurs</i>	-	-	48 257 <sup>a</sup>	48 257
<b>Total</b>	<b>3 162 768<sup>b</sup></b>	<b>582 043<sup>c</sup></b>	<b>295 944<sup>d</sup></b>	<b>4 040 805</b>

<sup>a</sup> Solde transféré du projet 2074-ROK09003 (28,450 dollars des États-Unis) et du projet 2118-ROK10002 (19,807 dollars des États-Unis) au compte global G014-ROK\_GLOB.

<sup>b</sup> Après la période couverte par le rapport du 31 décembre 2013 au 13 mars 2014, des crédits d'un montant total de 2 238 756,00 dollars des États-Unis avaient été alloués.

<sup>c</sup> Après la période couverte par le rapport du 31 décembre 2013 au 13 mars 2014, des crédits d'un montant total de 573 009,82 dollars des États-Unis avaient été alloués.

<sup>d</sup> Après la période couverte par le rapport du 31 décembre 2013 au 13 mars 2014, des crédits d'un montant total de 120 353,99 dollars des États-Unis avaient été alloués.

**Annexe IV**

**Contributions versées au Centre Asie-Pacifique pour les technologies de l'information et de la communication pour le développement pour l'année s'achevant le 31 décembre 2013**  
(en dollars des États-Unis)

Contribuants	Pour l'année s'achevant au 31 décembre 2013	Pour l'année s'achevant au 31 décembre 2012
<b>1) Projet de la Commission coréenne des communications et de la ville d'Incheon</b>		
République de Corée (ville d'Incheon)	1 000 000	1 000 000
République de Corée (Commission coréenne des communications)	730 359	720 000
<b>Sous-total</b>	<b>1 730 359</b>	<b>1 720 000</b>
<b>2) Projet de l'Agence de coopération internationale de la République de Corée</b>		
République de Corée (Agence de coopération internationale de de la République de Corée)	1 000 000	434 780
<b>Sous-total</b>	<b>1 000 000</b>	<b>434 780</b>
<b>3) Autres projets de coopération technique</b>		
Gouvernement indien	-	30 000
Gouvernement de Macao (Chine)	5 000	5 000
Agence coréenne pour la sécurité d'internet (KISA)	72 500	-
<b>Sous-total</b>	<b>77 500</b>	<b>35 000</b>
<b>Contributions totales</b>	<b>2 807 859</b>	<b>2 189 780</b>